

Le Petit St Martinois

Septembre 2024

St Martinoises, St Martinois, Chers amis,

La France, 3^e pays le plus médaillé aux jeux olympiques et 8^e aux jeux paralympiques. Les sportifs ont eu le soutien massif et sans faille des supporters français et pendant tout ce temps, nos hommes politiques sont passés sous l'éteignoir. Loin de nous l'invective et la violence, quel bonheur !

Mais, la réalité se présente de nouveau à nous et force est de constater qu'aucune force politique n'est majoritaire, laissant présager des difficultés de gouvernance pour les années à venir. Bon courage à Michel Barnier, nouveau 1^{er} ministre.

Les maires ruraux doivent poursuivre leur action au bénéfice des territoires, lesquels n'ont pas fait partie du débat lors de ces élections. La commune reste et demeure le seul pôle de stabilité dans ce climat politique incertain.

Il est grand temps de rassembler les bonnes volontés pour lancer un appel à la raison et à l'action afin de travailler au bien commun et non à l'avenir politique personnel des élites. Qu'ils prennent exemple sur les sportifs et sur leur humilité, la fraîcheur d'un Léon Marchand, la force d'un Teddy Riner, la simplicité d'un Antoine Dupont, la pugnacité des frères Portal.

L'été a été propice à la réalisation de nombreux travaux d'entretien des bâtiments (détaillés plus loin) et la rentrée scolaire s'est déroulée sans problème particulier. Les travaux concernant le pôle multiservices suivent leur cours.

La fête votive s'est déroulée au mieux, beau succès de la soirée paëlla et le spectacle du dimanche soir a été très apprécié.

Il ne nous reste plus qu'à nous remettre au travail, bien qu'au niveau mairie nous n'ayons pas beaucoup baissé la garde malgré les congés.

J'espère que la pause estivale vous a permis de vous ressourcer et que vous êtes en pleine forme pour terminer l'année.

Joëlle Richaud

Vie de la Commune

L'école « La Burlière » s'est refait une beauté pendant les vacances !

La société DECO'RENO a changé le sol des classes, ateliers et garderie.

L'entreprise EGE a installé une alarme PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité). Une sonnerie de début et de fin des classes ainsi que la possibilité d'indiquer par une sonnerie le début et la fin des récréations est à négocier avec la directrice, certaines enseignantes n'y étant pas favorables.

Les infiltrations d'eau de pluie par vent d'ouest ont été traitées par la société ATMOS.



Vacances scolaires 2024/2025



Toussaint : du samedi 19 octobre au lundi 04 novembre 2024

Noël : du samedi 21 décembre 2024 au lundi 06 janvier 2025

Hiver : du samedi 08 au lundi 24 février 2025

Pâques : du samedi 05 au lundi 22 avril 2025

Été : 05 juillet 2025

Pas de classe le vendredi 30 mai 2025

Assurance scolaire : 55% des habitants de PACA ignorent qu'elle intègre un accompagnement en cas de harcèlement (Source : « L'écho du mardi »)

C'est un rituel quasi immuable de la rentrée. Dès la première semaine, les établissements vont demander aux parents de leur fournir une attestation d'assurance scolaire pour leur enfant. Généralement facultative pour les activités obligatoires, c'est-à-dire celles inscrites dans l'emploi du temps prévu de l'élève, mais requise pour les animations annexes (classes de découverte, voyages scolaires, ateliers, études surveillées, etc.) et la cantine, ce sésame est de fait quasi indispensable : seuls 10% des élèves n'en ont pas besoin.



L'assurance scolaire est un produit essentiel, auquel près d'un tiers des parents (26%) ont déjà eu recours, dont 13% à plusieurs reprises. En revanche, 11% des habitants de PACA déclarent n'avoir jamais souscrit, à tort ou à raison, la moindre assurance scolaire.

En outre, elle intègre des dispositifs et services d'accompagnement en cas de harcèlement scolaire, et notamment de cyberviolences, qui affectent aujourd'hui un collégien ou lycéen sur cinq. Usurpation d'identité, attaques gratuites, utilisation de photos sans consentement, « Revenge porn » ... Face à la multiplication des violences, les assureurs proposent désormais des prises en charge dédiées dans le cadre de l'assurance scolaire. D'où l'importance de bien connaître cette protection du quotidien, et de procéder à un comparatif des contrats et des assureurs.

Parcours sport-santé : Sportifs à vos marques ! ...

Son installation est prévue vers le 9 septembre.

Vous pourrez vous muscler avec l'aide de plusieurs appareils de fitness :

- Le ski de fond
- Le rameur
- Les barres parallèles
- La balançoire/l'ascenseur
- Le pendule/barres de traction



Selon François CARRE, professeur en cardiologie, il est dangereux de ne pas bouger et les Français sont encore mal informés des impacts de l'inactivité sur leur santé.

Combiné avec le temps passé sur les écrans, nous sommes face à un tsunami sociétal d'inactivité physique et de sédentarité.

ORANGE et la fin du réseau cuivre



La fermeture définitive du réseau cuivre sur St Martin de la Brasque est programmée pour janvier 2028.

Il vous reste trois ans et demi pour passer à la fibre optique !

Pôle multiservices : choix du cabinet d'architecture

BOOMERANG et MACADAM, bureau d'architecture installé à Pertuis a remporté l'offre parmi 9 candidats. Une 1^{ère} réunion a eu lieu le 29/07.

Présentation de la maquette et de l'avant-projet sommaire le 23/09.

Salle Polyvalente

Construite en 1981, la toiture de cette salle polyvalente présentait depuis plusieurs années des problèmes d'infiltration d'eau en divers endroits.

Une étude réalisée par les « Charpentiers du Luberon » nous laissait le choix de continuer par petites touches ou de refaire cette toiture dans son intégralité avec l'assurance de mettre fin aux problèmes de dégâts des eaux pendant longtemps.

C'est cette option qui a été choisie. La salle polyvalente dispose ainsi d'un toit entièrement refait. Tranquillité assurée pour plusieurs décennies

Epicerie Ô Ga'thé

Depuis le 02 août 2024, l'épicerie située 15 cours du Mont Libre a changé de propriétaire.

Alimentation générale, primeurs, producteurs locaux, salon de thé, service de livraison !

Tél. : 07 84 84 27 47

Mail : epicerieogathe@gmail.com

Facebook : Epicerie ô Ga'thé

Vie sociale & associative

Fête votive

Le cru 2024 a été une réussite !

Nouvel animateur pour la soirée paëlla (toujours aussi bonne) et nouveau prestataire pour le spectacle du dimanche soir.



Un public nombreux est venu applaudir le spectacle au cours duquel 3 danseuses, 1 danseur et une chanteuse se sont succédés sans interruption, mettant le feu lors d'un french cancan endiable.

Les chorégraphies étaient d'un très bon niveau et la chanteuse possédait une très belle voix.



20 août 1944 : La Provence est libérée



Emouvante cérémonie en bordure de la Durance route de Manosque face au château Clapier. C'est à cet endroit que les Américains ont déployé un pont provisoire pour que les alliés puissent traverser le fleuve. Les ponts de Mirabeau et Pertuis ayant été détruits pour éviter le repli des Allemands. Après la mise en place des porte-drapeaux et la levée des couleurs au son de la Marseillaise pour le drapeau français puis de l'hymne américain The Star-Splanged Banner, un rappel des événements qui se sont déroulés à l'époque a été minutieusement rapporté par le président de Cotelub.



Un grand merci aux associations qui s'investissent afin que la mémoire des Français n'oublie pas cet épisode dramatique pour beaucoup de familles qui ont perdu des êtres chers.

Espérons que les commémorations qui ont émaillé l'année 2024 raniment la mémoire des Français et les incite à participer aux commémorations du 8 mai et du 11 novembre organisées chaque année par les communes mais délaissées par tous ceux qui n'ont pas connu la guerre.

Henry Silvy, Compagnon de la Libération



Tout le monde connaît la rue Henri Silvy ou les anciens établissements Silvy, aujourd'hui remplacés par la médiathèque, à Pertuis mais qui connaît Henri Silvy ?

Henri est né le 5 septembre 1920, dans notre ville, fils d'une famille de métallurgiste estimée et pionnière dans l'innovation en fondant une véritable grande surface à destination du monde agricole (aujourd'hui notre médiathèque).

Il fait ses études secondaires à Aix, au sein du prestigieux lycée Mignet. Il obtient le baccalauréat en juillet 1937, et entre la même année à Science Po dans la ville du roy René. Il en sort en juillet 1939, major de la section diplomatique (mention très bien) et meilleur orateur de l'université.

En janvier 1940, à 19 ans, il est nommé attaché d'ambassade à Dublin. Homme de lettres, il mène une vie littéraire, anime des cours de théâtre lorsque la guerre le rattrape.

Profondément patriote, il quitte tout en décembre 1941, et s'engage comme matelot dans les forces françaises libres en Angleterre.

Parfaitement bilingue, il rejoint les Etats-Unis, où il s'entraîne dans les commandos en Floride, puis lorsque l'Afrique du Nord est libérée par les alliés en 1942, il rejoint le général de Gaulle qui s'installe à Alger. Il entre dans la première division française libre, sous les ordres du général Juin, comme interprète du futur maréchal, qu'il finit (comme le général de Gaulle) par tutoyer.

En avril 1944, les français participent à la libération de l'Italie, par le Sud avec les alliés, ils se battent avec acharnement et finissent par faire sauter le verrou de « Monte Cassino » et remontent la botte italienne. À la tête de son peloton de reconnaissance de fusiliers marins de la 1ère division française libre, il se rapproche de Rome et entre dans l'enceinte de l'aérodrome de Guidonia dans la banlieue de la capitale italienne.

Alors qu'il se porte à l'attaque pour dégager un officier allié capturé par les Allemands il est tué à bout portant d'une balle en pleine tête. Nous sommes le 6 juin 1944, le matin même les premiers mètres de notre pays étaient libérés en Normandie.

Henri Silvy, ne vit jamais la libération de la France et de sa ville natale, il n'avait pas encore atteint les 24 ans. Il fut élevé au rang des (très rares) compagnons de la Libération, et il reçut la Légion d'honneur. C'est donc la mémoire de son parcours qui lui confère une immortalité auprès des vivants que nous sommes, français et pertuisiens.

Notre héros repose désormais à Rome. Pertuis donnera le nom d'une rue à M. Silvy, rue qui longe ce qui fut pendant des années, les établissements du même nom.

Seulement 1 038 personnes, cinq communes françaises et dix-huit unités combattantes sont « **Compagnon de la Libération** ».

Jacques BARONE Adjoint au Maire, Délégué aux animations de la ville de Pertuis.

BOUGER POUR PRESERVER SA SANTE

Bouger pour préserver sa santé : Selon le professeur en cardiologie François CARRE, il y a urgence à lutter contre l'inactivité physique car nous sommes face à un tsunami sociétal d'inactivité physique et de sédentarité « **il est très dangereux de ne pas bouger** ».

Nouveau cette année : le mardi de 18h30 à 19h30 création d'un cours de Pilates à St Martin de la Brasque !

Qu'est-ce que le Pilates ? C'est une gymnastique inventée par Joseph Pilates. Cet homme à la santé fragile et passionné d'anatomie a travaillé toute sa vie à la conception d'exercices permettant d'améliorer et optimiser les fonctions du corps. Son entraînement a pour objectif de rendre le corps « fort comme une colonne grecque et souple comme un chat ».



D'autres cours sont également proposés : **marche active, gym plein air, stretching, randonnée sportive et/ou bien-être**. Tous les cours sont encadrés et animés par des animatrices salariées diplômées. Les randonnées, sont préparées et guidées par des bénévoles. 2 cours d'essai gratuits avant engagement. Bulletins d'inscription en mairie de St Martin et La Motte

Reprise des cours le 16 septembre – site internet : [agvsudlub](http://agvsudlub.com)

Contact : 06 08 86 16 35 - emiga.com@wanadoo.fr - www.agvsudlub.fr

Le centre social culturel et sportif

Vous souhaitez à tous une bonne rentrée avec une vie culturelle et sportive épanouie !



L'association du CS2 a pour objectif de promouvoir la culture, le sport tout en favorisant le lien social au sein du village. Le CS2 propose toute l'année en période scolaire des cours de théâtre, d'art plastique et d'éveil multisports pour les enfants. Pour les adultes, des cours de Pilates, Oxygène, et Interval Training avec Sophie, ainsi que de la Sophrologie avec Magali.

« Nous avons à cœur de partager ensemble des moments de vie ; nous proposerons régulièrement des après-midis conviviaux autour de jeux de société avec un partage de collations. »

Une séance d'essai gratuite - Inscription en cours d'année possible - Paiement possible en 3 fois + adhésion 10€ / famille.

Contacts : asso.cs2@gmail.com 06.64.71.87.08 (Lilas), 06.31.32.84.58 (Julie), 06.51.93.25.65 (Dorine)

Bulletins d'inscription disponibles en mairie de St Martin.



Environnement & Sécurité

L'eau – au cœur de la crise climatique (Source : www.un.org - « Nations-Unies »)

Il existe un lien indissociable entre l'eau et les changements climatiques. Les changements climatiques entraînent des répercussions complexes sur l'eau dans le monde.

Qu'il s'agisse de l'imprévisibilité des précipitations, du rétrécissement des calottes glaciaires, de l'élévation du niveau de la mer, des inondations ou des sécheresses, la plupart des conséquences des changements climatiques sont liées à l'eau.

Les changements climatiques aggravent à la fois la pénurie d'eau et les risques liés à l'eau (tels que les inondations et les sécheresses), car la hausse des températures perturbe le régime des précipitations et l'ensemble du cycle de l'eau

Aujourd'hui, environ deux milliards de personnes dans le monde n'ont pas accès à l'eau potable et près de la moitié de la population mondiale connaît de graves pénuries d'eau pendant au moins une partie de l'année. Les changements climatiques et la croissance démographique devraient exacerber ces chiffres.

- **Seul 0,5 % de l'eau sur Terre est douce, utilisable et disponible** – une ressource que les changements climatiques mettent dangereusement en péril. Au cours des vingt dernières années, le stockage de l'eau terrestre – à travers l'humidité du sol, la neige et la glace – a reculé d'un centimètre par an, ce qui a des conséquences majeures pour la sécurité de l'approvisionnement en eau.
- Les réserves d'eau stockées dans les glaciers et la couverture neigeuse devraient continuer à diminuer au cours du siècle, ce qui entraînera une réduction de la disponibilité de l'eau pendant les périodes chaudes et sèches dans les régions alimentées par les eaux de fonte des principales chaînes de montagnes, où vit actuellement plus d'un sixième de la population mondiale.
- L'élévation du niveau de la mer devrait étendre la salinisation des eaux souterraines, réduisant ainsi la disponibilité de l'eau douce pour les besoins humains et les écosystèmes des zones côtières.
- En limitant le réchauffement de la planète à 1,5 °C, plutôt qu'à 2 °C, on réduirait approximativement de moitié la proportion de la population mondiale qui subira des pénuries d'eau, bien qu'il existe une variabilité considérable entre les régions.
- La qualité de l'eau est également affectée par les changements climatiques, car la hausse de la température de l'eau et la fréquence accrue des inondations et des sécheresses vont exacerber de nombreuses formes de pollution de l'eau – des sédiments aux agents pathogènes et aux pesticides.

Les changements climatiques, la croissance démographique et la raréfaction de l'eau exerceront une pression sur l'approvisionnement en denrées alimentaires. En effet, la majeure partie de l'eau douce utilisée, environ 70 % en moyenne, est orientée vers la production agricole (il faut entre 2 000 et 5 000 litres d'eau pour produire la nourriture quotidienne d'une personne).

AIRDRINK : le générateur d'eau atmosphérique



La Région Sud s'est dotée en juin du 1er générateur d'eau atmosphérique mobile d'une capacité de production de 500 à 600 litres par jour, énergétiquement autonome grâce à l'usage de panneaux solaires. Ce dispositif est développé l'entreprise AIRDRINK basée à La Bouilladisse (13).

La quantité d'eau produite dépend de la température et du taux d'humidité du secteur concerné. A l'issue de la phase d'expérimentation durant l'été 2024, ce générateur d'eau sera, dès 2025, mis à disposition des communes qui manquent d'eau en période de sécheresse.

Gendarmerie



La nouvelle brigade, complémentaire de celle de Pertuis, est installée à la Tour d'Aigues et s'occupe de nos villages.

Un point accueil est mis en place tous les vendredis des semaines impaires de 13h30 à 16h30 dans la salle du conseil donc les 13 et 27/09, 11 et 25/10, 8 et 22/11, 06 et 20/12.

Vous avez des problèmes ? vous souhaitez un conseil ? N'hésitez pas à venir rencontrer les gendarmes de permanence.

Un grand merci à tous les gendarmes et policiers qui ont assuré la sécurité pendant les jeux olympiques et paralympiques.

Malheureusement, un gendarme a perdu la vie, lors d'un banal contrôle routier. Percuté par un automobiliste circulant sur la voie de gauche qui s'est brutalement déporté sur la droite et a projeté le gendarme à plusieurs mètres. Mort qui aurait peut-être pu être évitée si le meurtrier, déjà 10 fois condamné, était allé en prison.

Secrétariat de mairie

A compter du 25 septembre 2024, Florence Liautaud sera votre interlocutrice privilégiée, à l'accueil physique et téléphonique avec une grande compétence. Un grand merci à Céline Andrieu qui a assuré l'accueil les mercredi et vendredi depuis juillet 2023 avec efficacité, en complément de son travail à Vitrolles en Luberon 3 jours/semaine.

Isabelle Gille, qui m'a fidèlement soutenue pendant que je palliais l'absence du personnel d'accueil, profitera de La loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie grâce à un dispositif dérogatoire de promotion interne temporaire afin d'épuiser progressivement jusqu'au 31 décembre 2027 l'effectif des agents exerçant les fonctions de secrétaire de mairie sur un grade relevant de la catégorie C.

Le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)

Les schémas de **cohérence territoriale** ont été instaurés par la loi Solidarité et Renouvellement Urbain ([SRU](#)) du 13 décembre 2000.

La loi portant engagement national pour l'environnement du 12 juillet 2010 (Grenelle II) a donné une nouvelle impulsion au SCoT :

- Instauration de règles visant à réduire les **émissions de gaz à effet de serre**
- Préservation des **ressources naturelles** et de la biodiversité
- Lutte contre l'**étalement urbain** en fixant des objectifs chiffrés.

Deux ordonnances du 17 juin 2020 modernisent les SCoT et simplifient la hiérarchie des normes applicables aux documents d'urbanisme.

Il s'inscrit donc dans une hiérarchie avec d'autres documents (SRADDET, PCAET, Schéma de Mobilité rural, charte du Parc Naturel Régional du Luberon, ...) ; Il devra être compatible avec eux ou devra les prendre en compte.

Le SCoT sud Luberon, approuvé le 23 novembre 2015 porte sur 21 communes qui ont dû définir un projet commun à l'horizon 2030, mis en révision le 04 novembre 2021, ce sont aujourd'hui, 16 communes qui se sont projetées pour définir le [Projet de territoire 2020-2050](#).

Quelques chiffres :

-70 ha constructibles pour les 16 communes dont il faut ôter 20 ha pour les zones industrielles et artisanales.

-1/3 des 50 hectares restants soit 16,66 ha sera destiné aux pôles urbains principaux (La Tour d'Aigues et Cadenet) 1/3 pour les pôles relais (Villelaure, Cucuron, La Motte d'Aigues, La Bastide des Jourdans) et 1/3 pour les 10 communes restantes.

Action expérimentale « ALLER VERS »



Avec la participation de COTELUB, **La Mission Locale** vous propose l'action « ALLER VERS » :

- **Du 1er juin au 31 décembre**

-Repérer les jeunes NEET (ni en études ni en emploi ; de 16 à 25 ans) qui ne sont pas suivis par la Mission Locale ou France Travail afin de les accompagner vers une solution adaptée.

- **Du 1er juin au 31 décembre**

-Permanences organisées au sein de la commune, des actions de repérage dans les lieux fréquentés par les jeunes.

-Des outils et des moyens spécifiques sur le territoire.

Nouvelle plateforme de covoiturage (Source « Cotelub info # 41)

COTELUB multiplie les alternatives à l'usage de la voiture individuelle : « Notre objectif est de réduire considérablement l'usage de la voiture individuelle sur le territoire du Sud Luberon. C'est essentiel pour protéger le climat », rappelle Jean-Marc Brabant, Vice-président de l'intercommunalité, chargé de l'Animation territoriale.

D'ailleurs, pour encourager au covoiturage, COTELUB a décidé de remplacer « RezoPouce », « qui n'était pas concluant », par « Karos », l'application numéro 1 du covoiturage sur les trajets domicile-travail. Les trajets ayant une origine et/ou une destination sur le territoire seront **pris en charge par la collectivité** :

- les conducteurs pratiquant le covoiturage percevront 2 € par passager, pour un trajet allant de 2 à 20 km. Ils pourront même gagner 10 centimes supplémentaires par kilomètre si le trajet dépasse 20 km.

- De son côté, le passager paiera son trajet 0,5 € au lieu de 2 € jusqu'à 20 km, puis 10 centimes par km au-delà, et sera assuré de son retour en cas de trajet annulé puisqu'un taxi ou un Uber lui sera envoyé.



Petit plus, les covoitureurs bénéficient également d'une prime covoiturage de 100 € : 50 € au premier trajet et 50 € au 9ème.

« Les avantages sont indéniables, vante l' élu. Nous avons calculé que cela ne représente pas moins de 120 € d'économies par mois sur le budget auto et 1,5 tonnes de CO₂ en moins par an ».

Si l'application peut d'ores et déjà être téléchargée sur smartphone, la participation financière de la collectivité débutera fin août, début septembre, lorsque la plateforme basculera automatiquement sur celle du territoire, « Le Covoit Sud Luberon ».

Lancement du premier guide des itinéraires cyclables

COTELUB vient en effet de concevoir, avec l'aide technique et financière de l'Ademe, le premier guide des itinéraires cyclables du territoire.

Diffusé dans les communes, exposé sur les marchés et disponible dans sa version dématérialisée sur le site internet de COTELUB, ce guide est à destination de tous les habitants, cyclistes passionnés ou amateurs.

Il matérialise des itinéraires pour se rendre d'un village à l'autre du territoire, en empruntant les chemins communaux ouverts à la circulation compatible, avec une pratique cyclable et jalonnés de panneaux directionnels ou pictogrammes au sol.

Des idées et des conseils d'adeptes de la petite reine enrichissent ce guide, compagnon idéal pour toute balade dans le Sud Luberon. « Ce guide représente notre engagement à promouvoir des solutions de mobilité respectueuses de l'environnement, à améliorer la qualité de vie de nos concitoyens et à créer des espaces plus conviviaux », se réjouit le vice-président de COTELUB, Jean-Marc BRABANT, rappelant que « le développement de la pratique cyclable est un enjeu fort du territoire ».

Service d'accompagnement à la rénovation énergétique

Les citoyens de Cotelub qui aspirent à bénéficier du dispositif « MaPrimeRénov » peuvent :

- Contacter par téléphone le service Direction Prospective et Aménagement de COTELUB qui les conseillera et les orientera : 04 86 78 80 43,
- S'informer sur le site <https://france-renov.gouv.fr/>

Des permanences seront tenues dans 6 communes :

Communes	Jour de permanence	Horaires
Cucuron	2 ^{ème} jeudi du mois	9h à 12h
La Bastide des Jourdans	3 ^{ème} mercredi du mois	9h à 12h
Villelaure	1 ^{er} vendredi du mois	9h à 12h
Cadenet	1 ^{er} vendredi du mois	14h à 16h30
La Tour d'Aigues	2 ^{ème} jeudi du mois	14h à 16h30
Mirabeau	3 ^{ème} mercredi du mois	13h30 à 16h

Déchetterie et encombrants : 2 services gratuits

Et pourtant, nous n'arrêtons pas de trouver des objets jetés n'importe où alors qu'il suffit de passer un coup de fil pour les encombrants et d'aller à la déchetterie entre La Tour et Grambois.



Ecole supérieure d'Ebénisterie au Thor (Source : « L'écho du mardi »)

En 40 ans plus de 1 500 élèves y ont obtenu leur diplôme avec un taux d'employabilité de 83,3 % dans l'ébénisterie et 81,8 % dans les métiers des arts mobiliers sculptés et décoratifs.

Fondée par Louis SUAOU, maître ébéniste, elle est actuellement dirigée par sa fille, Magali DONNAT.

Infos pratiques : Ecole supérieure d'ébénisterie d'Avignon, 1742,

route d'Orange ; 84250 Le Thor.

04 90 33 90 58 ; info@esea-avignon.com et www.esea-avignon.com

Etablissement certifié [Adef](#) et [Qualiopi](#).

Etat- Civil

Décès

- Stéphane KOCYLA le 01/06/2024 - 50 ans
- Charlotte LEBEURRE épouse MOULIN le 19/ 06/2024 - 89 ans
- Annie ROIRON le 02/08/2024 - 73 ans
- Monique CORBEIL le 18 août 2024 – 70 ans
- Alexandre BAROU le 30 août 2024 – 90 ans

Naissances

- Noah SILVA ALMEIDA le 04/06/2024
- Noé CANA le 25/07/2024
- Léa MARTIN le 30/07/2024
- Suzie WAGNER le 04/08/2024

Contacts & Informations administratives

Secrétariat : ouvert de 8h/12h du lundi au vendredi et de 13 h 30 à 17 h 00 le vendredi

Tél : 04 90 77 61 02 – Courriel : mairiestmartin3@orange.fr

Conseils municipaux : PV consultables en mairie ou sur www.saintmartindelabrasque.com

Conseils municipaux : 16/09

Architecte conseil : permanences le 10/10 à 10h45 en mairie 04 90 77 61 02 et les 26/09 et 26/09 en dématérialisé.

Conseillère Départementale : Noëlle Trinquier : 07 86 91 76 64 / 04 90 77 61 02.

Une permanence se tiendra en mairie en octobre. Date non déterminée

Conseiller Départemental : Jean-François Lovisollo - Permanence en mairie, salle du conseil, le 10 octobre de 11h à 12h

Messe à St Martin : 22/09 – 20/10 – 17/11 - 22/12 -

29/09 à 11h : Fête de Saint Elzéar et Bienheureuse Delphine - Messe en plein air sur la prairie du château d'Ansois.

24/12 à 18 h : messe de Noël des familles, puis messe à minuit

25/12 messe de Noël à La Tour d'Aigues à 11h

Bibliothèque Communale : Passage du bibliobus le 17 octobre. Renouvellement important des livres à votre disposition. Contact pour RDV : Frédérique : Biblio.stmartin@gmail.com

Halloween : 31 octobre à 16h30 : sorcières et sorciers, préparez-vous déguisements



Fête des Lumières : 5 décembre à 18h30. Nous vous attendons nombreux

Prochaine parution du PSM : janvier 2025. Articles à remettre avant le 31/12/2024